

Descriptif du graphique « Répartition des déchets entrants dans une filière de valorisation Guadeloupe en 2017 »



Les déchets entrants dans une filière de valorisation en Guadeloupe en 2017 se répartissent de la façon suivante, par ordre d'importance :

- déchets verts : 66 % ;
- déchets organiques : 25 % ;
- pneus : 5 % ;
- verre : 4 % ;
- polyéthylène haute densité : 0,10 %.